

*Affaire de
l'Élection
d'un Duc de
Courlande.*

qu'il n'étoit pas au pouvoir des Courlandois de prendre aucune résolution sur l'élection d'un nouveau Duc, parce que le Roi & la République de Pologne s'étoient réservés la connoissance de tout ce qui regarde leur Duché comme étant un Fief lequel relève immédiatement de cette République. De cette réponse la Czarine a pris occasion d'envoyer de nouvelles instructions à son Envoyé à *Mitau*, qui est le Chambellan Buttler, sur les moyens de faire réüssir l'élection qu'elle médite. Ces instructions portent « que Mr. Buttler ne doit rien négli-
» ger pour faire comprendre à la Noblesse &
» aux États du Pays, que leur propre intérêt
» les oblige d'avoir égard à la recommanda-
» tion que leur fait la Czarine : Qu'ils n'igno-
» rent pas les sommes considérables que sa
» Maison a fournies en différentes occasions
» pour dégager les Domaines de leur Duché
» qui avoient été aliénés : Qu'ils doivent sa-
» voir aussi que la feue Czarine Anne, en qua-
» lité de Duchesse Douairiere de Courlande,
» avoit des prétentions, que la Czarine Ré-
» gnante pourroit faire valoir ; mais qu'ils peu-
» vent se libérer entièrement sur ces deux
» points, en se conformant à l'insinuation que
» leur fait S. M. Czarienne, & en appelant
» au Duché un Prince dont les grandes quali-
» tés doivent leur être connues : Qu'à l'égard
» de ce qu'ils alléguent des prétentions des
» Polonois, c'est une difficulté qui ne doit
» point les retenir, & que cette Princesse se
» charge de lever auprès du Roi & de la Républi-
» que, de Pologne avec lesquels elle désire d'en-
» tretienir la plus parfaite amitié, & d'observer à
» tous égards, les loix d'un bon voisinage.

Comme